

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

VU le code général de la Fonction Publique ;

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989, modifié, relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU le décret n°95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques ;

VU l'arrêté ministériel du 9 mars 2022 fixant la date des élections aux commissions administratives paritaires au 8 décembre 2022 ;

VU le procès-verbal du 8 décembre 2022 des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C ;

ARRETE

Article 1 : La Commission Administrative Paritaire des agents relevant de la catégorie C, placée sous la présidence de la Présidente du Conseil Départemental ou de son représentant, est composée comme suit :

REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT**Titulaires** :

- ▶ Guy MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton de Bonnat
- ▶ Catherine DEFEMME, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton d'Ahun
- ▶ Marie-Christine BUNLON, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton de Gouzou
- ▶ Patrice MORANCAIS, Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du canton de Gouzou
- ▶ Marie-Thérèse VIALLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton d'Evau-les-Bains
- ▶ Delphine CHARTRAIN, Conseillère Départementale du canton de Grand Bourg

Suppléants :

- ▶ Laurent DAULNY, Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du canton de Dun-le-Palestel
- ▶ Catherine GRAVERON, Conseillère Départementale du canton de Boussac
- ▶ Jérémie SAUTY, Conseiller Départemental du canton d'Auzances
- ▶ Thierry GAILLARD, Conseiller Départemental du canton d'Ahun
- ▶ Laurence CHEVREUX, Conseillère Départementale du canton d'Aubusson
- ▶ Hélène PILAT, Conseillère Départementale du canton de Bonnat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL**Titulaires**

- ▶ Jean-Christophe CARTES
- ▶ Sébastien GENIN
- ▶ Alexandre LASMIER
- ▶ Sylvie CHAPUT
- ▶ Quentin LONGEAUD
- ▶ Cédric CHRISTY

Suppléants

- ▶ Claudine VISILICAQUIS
- ▶ Daniel BORNET
- ▶ François DALBY
- ▶ David DUGAY
- ▶ Mickael PARFOURU
- ▶ Pascal RICARD

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Guéret, le 27 avril 2023

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la Présidente du Conseil Départemental

et par délégation,

par empêchement du Directeur Général des Services

le Directeur Général Adjoint en charge

du Pôle Cohésion Sociale

Philippe METGE

